

## DEMAIN, LE CHANVRE ?

### CETTE CEREALE ANCESTRALE PEUT-ELLE APPORTER UNE REPONSE AUX DEFIS ECOLOGIQUES DE NOTRE TEMPS ?

*Notre planète, et avec elle l'espèce humaine, vit sous les menaces : catastrophes naturelles, épuisement des ressources, érosion de la biodiversité, élévation des mers. Le tout lié au réchauffement climatique, lui-même provoqué par le mode de vie d'un milliard d'individus<sup>1</sup>.*

*Malgré la nécessité immédiate de changer radicalement nos comportements de prédation, nous devons également déguster une palette d'énergies et de ressources alternatives aux énergies fossiles. Parmi les choses dont on parle aujourd'hui, il y a le chanvre. Très populaire autrefois, pratiquement disparue aujourd'hui, cette céréale présente un incroyable bulletin de notes positives. Nous avons rencontré Bernard Toussaint, professeur et chercheur à l'Université Catholique de Louvain et plus particulièrement au laboratoire d'analyse de Michamps, près de Bastogne. Le Monsieur Chanvre en Belgique, c'est lui. Que peut-on attendre de cette belle plante ? Qu'offre-t-elle comme qualité, comme potentiel pour les agriculteurs ? Le chanvre peut-il rivaliser sur le marché des « bio-alter egos » du pétrole ? Quels débouchés offre-t-il, avec quelle compétitivité ? Entre espoir et réalisme, Bernard Toussaint dresse le tableau d'une filière qui présente objectivement bien des qualités et en laquelle l'ACRF a bien envie de croire...*

Le chanvre côtoie l'être humain depuis le néolithique. Il lui servait à se vêtir, s'alimenter, voiler ses bateaux, faire des cordages, des filets, du papier et encore des centaines d'utilisations quotidiennes. Dans nos contrées, le chanvre était l'objet d'une culture ancestrale. La Belgique en a cultivé jusqu'à la moitié du XXe siècle. La Flandre possédait plusieurs filatures industrielles qui fournissaient la corderie et la cordonnerie. En Wallonie, en revanche, les productions étaient plutôt familiales et artisanales. Particulièrement en Gaume, où toutes les familles réservaient une partie de leurs meilleures terres (environ 2 ares) proches des habitations, à la culture du chanvre.

## Longtemps mis au ban

Avec l'industrialisation et notamment l'avènement de la pétro-chimie qui a apporté des alternatives plastiques, le chanvre est tombé aux oubliettes. Autre élément qui a fait sa « décadence » : le chanvre fait partie de la famille des *cannabaceae*. En tant que tel, il a souffert d'une mise au ban par les autorités et est tombé sous le coup de réglementations diverses. Le chanvre de culture n'est évidemment pas le cannabis ou marijuana, qui en est une sous-espèce. « *Malgré tout, les gens ont confondus les deux et l'intérêt pour le chanvre est devenu mitigé voire confidentiel pendant plusieurs décennies. Dans les années 90, notamment avec des entreprises comme Bombe verte, Sorghal, Valbiom, il a refait surface* », explique Bernard Toussaint. Actuelle « figure de proue » du chanvre en Wallonie, l'agronome préside également l'asbl « Chanvre wallon ». Cette association, créée en juillet 2006, s'est fixé comme objectif majeur d'aider à la mise

<sup>1</sup> « Un milliard de personnes, sur les 6,9 milliards que compte la planète, sont responsables de la production de 70% des gaz à effet de serre », André Ruwet dans *Imagine*, n°81, septembre-octobre 2010, p12.

en place d'une filière chanvre en région wallonne. En 2009, 16 hectares de culture ont été consacrés à l'expérimentation. En 2010, le Nord et le Sud du pays totalisaient quelque 130 hectares de champs.

## Que des bonnes notes !

Depuis une dizaine d'années maintenant, le chanvre prend sa revanche auprès des universitaires et industriels européens. Pourquoi ce regain d'intérêt ? Ses qualités durables l'inscrivent parfaitement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le chanvre est d'une culture facile : *« il pousse tout seul, confirme le professeur Toussaint. Après une préparation du sol et un semis classique vers le milieu du printemps, il va croître jusqu'à 2m à 2,5 m de hauteur sans autre exigence qu'une bonne fumure en azote. Il suffit de le récolter à la fin septembre quand les graines sont à maturité ».*

Le dépliant de l'association<sup>2</sup> « Chanvre wallon » détaille ses innombrables qualités : excellente tête d'assolement, au même titre que la betterave ou la pomme de terre, le chanvre est un précédent idéal pour les céréales d'hiver car il libère le sol tôt dans l'arrière-saison. C'est une plante nettoyante et étouffante, elle laisse donc le sol propre, sans utilisation de désherbant ! La plante améliore la structure du sol grâce à un système racinaire pivotant qui laisse sur place, après la récolte, une masse de matière organique non négligeable. Le chanvre exploite tout le profil azoté du sol jusqu'à 1m50 et ne laisse des reliquats azotés, après moisson, que dans les 30 premiers centimètres. Le chanvre ne connaît ni parasite ni maladie, ce qui permet lors de sa culture de rompre le cycle des traitements. Sa grande facilité d'adaptation dans des terres de qualité moyenne et sous des climats variés est due à son cycle végétatif qui permet une implantation tardive au printemps et une récolte intercalée entre la moisson des céréales. Le chanvre ne requiert en outre aucun intrant phytosanitaire, c'est-à-dire de pesticide ou d'engrais. *« Le chanvre est très dense et touffu. De ce fait, il ne laisse ni espace ni lumière aux mauvaises herbes pour se développer. Et comme bon nombre de végétaux, bien entendu, il piège le CO2 »,* continue Bernard Toussaint. On comprend mieux, mais ce n'est pas tout ...

## Dans le chanvre, tout est bon

C'est comme dans le cochon ! Ici ressource alimentaire, là isolant de choix ou composant de matériaux de choix, le chanvre est une plante inestimable. La graine (chènevis) , la paille (chènevotte) et la fibre offrent tous trois de nombreux débouchés.

La graine, tout d'abord. Elle est vendue sous deux formes. Soit telle quelle, comme appât de pêche ou nourriture pour volatiles, soit pressée sous forme d'huile. Cette dernière, riche en acides gras essentiels omega 3 (18%), en omega 6 (57%) et en oméga 9 (12%) est délicieuse dans les salades avec son petit goût de noisette. L'huile peut également servir au traitement des boiseries et trouver toute son utilité dans la cosmétique pour la fabrication de crèmes, d'onguents, de savons.

La tige ou paille connaît également diverses applications, une fois défibrée. Elle peut être broyée en granulats pour servir d'isolant sec. Elle sera aussi utilement mélangée à de la chaux, afin de se transformer en enduit mural. Elle sert enfin de litière aux chevaux ou aux poules ou de paillage dans l'horticulture. *« Mais s'en servir comme litière est un peu dommage, compte-tenu de son potentiel dans la construction, notamment »,* estime Bernard Toussaint

La partie fibreuse extraite de la tige est elle aussi très rentable. Elle est conditionnée en rouleaux ou panneaux comme isolant ; elle est tissée pour fournir une étoffe très résistante ; elle est transformée en ficelle ou encore en papier de grande qualité (papier bible). La fibre et la chènevotte (tige) font également un début de carrière commune puisqu'elles sont désormais utilisées en plasturgie comme composants des garnitures intérieures de voiture : tableau de bord, intérieur des portières, etc.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> [http://www.chanvrewallon.be/pdf/1-tryptique\\_BAT2.pdf](http://www.chanvrewallon.be/pdf/1-tryptique_BAT2.pdf)

<sup>3</sup> Pour en savoir plus, consulter le site : <http://ecotopie.chez.com/chanvre.html>

# Une expérience wallonne encourageante

Le projet de mise en culture 2009 de *Chanvre wallon* a été très concluant pour la majorité des agriculteurs impliqués. L'asbl a fourni les semences et a encadré les agriculteurs. Concrètement, la moisson du chanvre se fait en trois étapes : un premier passage est effectué par la moissonneuse, un deuxième par la faucheuse et enfin, après un séchage au sol de deux à trois jours, les balles sont formées. Chaque hectare a fourni à l'asbl 1 tonne de graines et 8 tonnes de paille. Une partie des graines a été rachetée par des grainetiers ; l'autre partie a été pressée et conditionnée au Grand-Duché du Luxembourg. « *En 2009, nous nous sommes contentés de cultiver et de revendre notre moisson. La paille vaut 140€ la tonne et la graine, 500€ la tonne. Nous faisons également des échantillons d'isolants, d'enduits. Tout ça est à l'étude et nous verrons ce que va donner la culture de 2010 que nous avons étendu à 130 hectares* » continue le professeur Toussaint.

Le chanvre va-t-il connaître un nouvel âge d'or dans notre pays? Outre la création et le lancement commercial de nouveaux produits à base de chanvre (surtout en France), on assiste en Wallonie à l'émergence de diverses structures telles que l'asbl *Chanvre wallon*, *GIE Walchanvre*, *ChanvrEco*, « *Contruire en chanvre* »... Bernard Toussaint, hier exclusivement entouré de quelques « iconoclastes motivés », est à présent contacté par des entrepreneurs, des chimistes, des commerciaux qui souhaitent développer l'une ou l'autre activité de la filière en Belgique : « *récemment, une dame de Charleroi m'a téléphoné pour me dire qu'elle souhaite avoir quelques échantillons pour développer des cosmétiques, notamment des savons. Je dois la rencontrer prochainement...* ». Mais il tempère : « *tout n'est pas rose, il y a des difficultés liées à un défaut de savoir-faire de la part des agriculteurs, des transformateurs et des industriels. Il faut tout (ré)inventer et bien cibler le type de débouché que l'on va exploiter. Les investissements sont parfois lourds : une défibreuse vaut 2 à 3 millions d'euros ! Alors, on verra. Je reste prudent* ». Bien entendu, il faut rester réservé mais l'espoir est permis car s'il s'avère que le chanvre vaut son pesant d'or, les infrastructures, aussi coûteuses soient-elles, apparaîtront. Comment pourrait-on de nos jours boudier une ressource naturelle, renouvelable, qui se cultive sans frais ni pollution et fournit tous ces débouchés ? Le développement de la culture du chanvre restera peut-être local, voire artisanal en Belgique, mais il a des chances de prendre son essor dans les grands pays agricoles. En tout cas, à l'ACRF, on place d'ores et déjà le chanvre au rang des alternatives écologiques qui permettront peut-être après-demain de construire un monde durable.

Muriel Lescure  
Chargée de sensibilisation à l'ACRF

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie  
soient diffusées et reproduites ;  
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

